

POLITIQUE

DÉCENTRALISATION : QUEL BILAN ?

Libreville abrite depuis hier la deuxième réunion stratégique régionale du CGLU (Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique) pour le compte de l'Afrique centrale. Au menu, le bilan de la décentralisation et les actions prioritaires des collectivités locales.

Page 2

ECONOMIE

LA ZONE FRANC FACE À UNE DOUBLE URGENCE

Les ministres des Finances de la zone Franc viennent, dans un contexte de reprise de la croissance, de se réunir à Brazzaville (Congo) avec en tête un double objectif, à réaliser au plus vite : rétablir les équilibres macroéconomiques et en finir avec le blanchiment des capitaux.

Page 4

FAIT DIVERS

ACCIDENT DE KANGO : QUI SONT LES VICTIMES ?



Trois personnes ont donc trouvé la mort dans l'accident survenu dimanche soir près de Kango ("L'Union" d'hier). Il s'agit du chauffeur du Pick-up Roland Jurique Memioghe, 46 ans, et des passagers Davi-Serges Ngadi Ningamana, 39 ans, et Nino Prisley Mbamoihiya-Wazangoye, 26 ans.

Page 9

SOCIÉTÉ

JOURNÉE NATIONALE DE LA FEMME : LE CAFOUILLAGE



Attendue, comme depuis 19 ans, pour ce 17 avril, c'est le 24 que sera célébrée la Journée nationale de la femme, au terme d'un communiqué du ministère du Travail. Une déprogrammation-reprogrammation qui traduit une certaine légèreté et qui aura été au centre d'une réelle confusion.

Page 6

SPORTS

CF MOUNANA : L'EXPLOIT OU RIEN !



Accrochés (1-1) à l'aller, les Gabonais du CF Mounana doivent impérativement, à défaut d'une victoire, tenir à leur tour en échec - à partir de deux buts partout - les Egyptiens d'Al Masry s'ils veulent se qualifier, comme la saison dernière, pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération.

Page 11

ECONOMIE

Martial-Ruffin Moussavou, nouveau PCA de Comilog

Page 4

SOCIÉTÉ

Syprocom : trois jours de plus

Page 6

SPORTS

Handball : Phoenix peut prendre le quart

Page 13

n° 12701 - Mardi 17 Avril 2018

42e année - 24 Pages - 400 Fcfa



SONAPRESSE, BP 3849 Libreville-GABON. Rédaction : Tél. 01 73 58 60 - Fax : 01 73 58 63. Exploitation Publicité: Tél. 01 73 58 61 - Fax 01 73 58 62

Dans la perspective des élections législatives CGE : MATHA DONNE LES NOMS !



Finis les atermoiements à ce sujet. Le ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, a communiqué hier après-midi la composition de la Commission ad hoc (quatre membres de la majorité et autant de l'opposition) et du Collège spécial (cinq membres à parité là aussi) du Centre gabonais des élections (CGE), organe appelé à gérer désormais les consultations électorales dans notre pays. Une étape qui, au reste, annonce sa mise en place prochaine.

Page 3

Pour moi quoi...

Il y a de quoi se perdre en conjectures avec cette nouvelle manière du gouvernement d'interpréter les dispositions des lois qu'il adopte lui-même. Est-ce de l'amateurisme ou de l'ignorance ?

Le droit, nous a-t-on appris, est froid. Tout comme son pendant la loi. On l'applique bêtement. Excusez-moi du terme. Mais, il faut dire les choses clairement quand, au sommet du cercle de décisions, on se fourvoie au point de plonger tout un peuple dans le flou total pour ne pas parler de cacophonie. En fait, il s'agit bien de cela avec la célébration, chaque 17 avril, de la Journée nationale de la femme.

Nous les gens des mapanes, on n'a pas fait de longues études comme certains conseillers avisés du locataire du 2-Décembre, y compris lui même et ses ministres, mais à force de lire notre premier grand Quotidien, on s'est beaucoup

formé au point de savoir faire la distinction entre une Fête nationale réglementée par le régime des jours fériés en République gabonaise et la célébration en différé de ladite Fête. On le voit tout le temps, avec nos leaders politiques se rendre au village organiser en différé en grande pompe le 17-Août, le 1er-Mai, la Noël, l'Aïd-El Kébir, et même la Bonané et tout et tout. Question : le Gouvernement décrète-t-il pour autant des jours fériés pour cela ? Pourquoi le fait-il aujourd'hui ?

En tout cas, un jour férié, est un jour férié. En différé, il ne l'est plus. Et le 17-Avril devrait l'être comme le 17-Août, le 1er Janvier ... Interpréter ou contourner la loi autrement, c'est faire preuve de légèreté. Mais on est où là ? A ce niveau de l'Etat, c'est aussi scandaleux qu'inadmissible quoi...

... Makaya